



AEROSOLS INDUSTRIELS

2500

DEGRIPPANT 5 FONCTIONS

LUBRIFIE, NETTOIE, DEGRIPPE,
CHASSE L'EAU, PROTEGE DE LA
CORROSION

Aérosol de 650 ml brut - 400 ml net.



CARACTERISTIQUES :

Aérosol utilisable en toutes positions. Très haut pouvoir de capillarité. Faible tension superficielle. Ne contient pas de Silicone. Repousse l'eau et l'empêche ensuite de pénétrer. Laisse un film protecteur anticorrosion. Protège les équipements en atmosphère humide ou saline. Compatible avec les matériaux non ferreux, les isolants électriques, les matières plastiques. Propulseur ininflammable. Produit à point éclair > 55°C.

UTILISATIONS :

Produit polyvalent : nettoyant, lubrifiant, protecteur, dégrissant, hydrofugeant :
Protection anticorrosion des pièces métalliques.
Protection du matériel électrique contre les pannes dues à l'humidité. Protège et lubrifie avec son film invisible.
Lubrifie les mécanismes de toutes sortes.
Assure le glissement.
Nettoie les pièces mécaniques, moteurs.
Chasse l'humidité du matériel électrique et rétablit les contacts.
Dégrisse rapidement les pièces mécaniques, écrous oxydés.

Utilisable dans un grand nombre de domaines :

- Automobile : écrous, allumage, bougies, câbles, serrures, charnières...
- Industrie : équipements électriques, axes, écrous, brides, colliers, goujons...
- Ménager : serrures, gonds, glissières, tiroirs, tringles...
- Sport : armes de chasse ...
- Agriculture/TP : axes, écrous, matériel...
- Marine : poulies, câbles, équipement électrique de bord, moteurs...

MODE D'EMPLOI :

Pour les pièces à protéger : vaporiser à quelques centimètres par pressions brèves.

Pour les pièces à dégrisser : pulvériser directement dessus, attendre la pénétration quelques instants et essayer de débloquer. Eventuellement pulvériser à nouveau et laisser pénétrer jusqu'à libération des pièces grippées. Le tube prolongateur permet d'atteindre les parties inaccessibles.

CONDITIONNEMENT :

Aérosol de 650 ml brut - 400 ml net.

SECURITE ET LEGISLATION :

- Cf fiche de données de sécurité.
- Dangereux, respecter les conditions d'emploi.
- Ce produit industriel ne doit pas être employé pour d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.